

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES USAGERS

18 MARS 2025

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R.811-10 et suivants,

Vu l'arrêté DGSSAJE-2025-7 relatif à l'élection des membres des sections disciplinaires enseignants et usagers en date du 13 février 2025,

Vu l'arrêté DGSSAJE-2025-8 rectificatif relatif à l'élection des membres des sections disciplinaires enseignants et usagers, en date du 25 février 2025,

Vu les procès-verbaux des scrutins du mardi 18 mars 2025,

LE PRÉSIDENT

ARRÊTE

Article 1 : Sont élus membres représentantes des professeurs des universités et personnels assimilés (2 femmes) :

- **Madame Catherine MURA**
- **Madame Isabelle GILLAIZEAU**

Article 2 : Sont élus membres représentants des professeurs des universités et personnels assimilés (2 hommes) :

- **Monsieur Romain ABRAHAM**

Une seule candidature ayant été déposée pour le siège de représentant des professeurs des universités et personnels assimilés, une nouvelle élection sera organisée pour pourvoir le siège vacant.

Article 3 : Sont élus membres représentantes des maîtres de conférences et personnels assimilés (2 femmes) :

- **Madame Karine LOTH**
- **Madame Emiliane TAILLEBOIS**

Article 4 : Sont élus membres représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés (2 hommes) :

- **Monsieur Abdelkrim BENSAID**
- **Monsieur Sébastien RINGUEDÉ**

Article 5 : Sont élus membres représentantes des usagers (4 femmes) :

- **Madame Maelys BOIN**
- **Madame Fleur RAYMOND**
- **Madame Julienne MOK**
- **Madame Rim OUCHQIR**

Article 6 : Sont élus membres représentants des usagers (4 hommes) :

- **Monsieur Raphael JAFFRE**
- **Monsieur Gerard MCLAUGHLAN**
- **Monsieur Alexis BOUDES**
- **Monsieur Hugo LEFORT**

Fait à Orléans, le 19 mars 2025

Le Président de l'Université d'Orléans

A blue ink signature of Eric Blond, consisting of a stylized 'E' followed by several loops and a long horizontal stroke.

Eric BLOND

Décision classée au registre des actes administratifs de l'Université d'Orléans, consultable au Service des affaires juridiques.	Décision publiée sur le site internet de l'Université d'Orléans le : 19 mars 2025 Transmis au Recteur le : 19 mars 2025
--	--